



PLAN DE DEVELOPPEMENT  
DE LA FORMATION  
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

# 2021>2026

5 **priorités** pour développer les compétences  
des chef-fe-s d'entreprise agricole et réussir les transitions

  
**vivea** Fonds pour  
la Formation  
des Entrepreneurs  
du **Vivant**

DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES



# ÉDITO DU PRÉSIDENT



Le verre à moitié vide est le même qu'à moitié plein.

Oui, force est de constater que notre métier est complexe, changeant, dénigré, mal rémunéré, hyper surveillé, la liste pourrait être longue quand j'écoute autour de moi.

Et pourtant, notre activité est riche de mille et un savoirs faire et savoirs être, s'adapte sans cesse, nourrit les hommes, entretient et façonne nos paysages, nous permet de vivre dignement, nous offre beaucoup de liberté... la liste est sans fin.

Aussi, je suis persuadé que par notre engagement au service de la formation nous permettons à de nombreux agriculteurs de remplir le verre et bien sûr nos assiettes. Et si jamais ce n'était pas suffisant, aidez-nous en qualité d'ambassadeur de la formation tout au long de la vie à faire rayonner l'optimisme !

**Laurent Paillat**

Président du comité Languedoc Roussillon

CONFORTER  
LA POSITION DU CHEF D'ENTREPRISE



- ▶ Définir et piloter une stratégie d'entreprise
- ▶ Améliorer la gestion économique de l'entreprise
- ▶ Améliorer le dialogue avec la société et l'attractivité des métiers
- ▶ Transmettre son entreprise

L'importance de la communication n'est plus à démontrer. La société attend une information claire et authentique sur la qualité des produits, les pratiques culturelles, le bien-être animal... Le défi de la communication nécessite des compétences particulières : comprendre les évolutions et attentes de la société, comprendre le fonctionnement des différents médias, débattre, démontrer, expliquer, convaincre, surmonter ses préjugés, valoriser ses atouts, élaborer une stratégie de communication...

La nouvelle PAC est en cours de finalisation. Cette période est une opportunité pour l'implication des agriculteurs et la compréhension des enjeux, cruciale pour la participation des agriculteurs. Dès la sortie des règlements et la publication des mesures, les agriculteurs et les agricultrices devront comprendre le sens des mesures, appréhender les conséquences pour leur exploitation, mesurer les risques liés aux changements et à la dépendance aux aides, équilibrer investissements et attendus réglementaires...

En Languedoc Roussillon, 54% des contributeurs VIVEA ont 50 ans ou plus. La transmission des exploitations est donc absolument capitale pour l'avenir de l'agriculture. Le comité souhaite offrir à chaque agriculteur-trice l'opportunité de réfléchir au meilleur moyen de transmettre son entreprise dans une approche ouverte sur toutes les options disponibles et le plus en amont possible.

## Appel d'offres Spécifiques

Communication positive



## CRÉER DE LA VALEUR



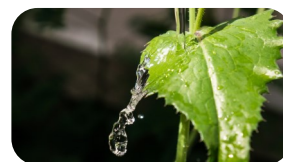
- ▶ **Développer la valeur ajoutée par une production adaptée au marché**
- ▶ **Optimiser ou développer de nouveaux circuits de commercialisation**
- ▶ **Développer seul ou à plusieurs et/ou avec des partenaires territoriaux de nouveaux services, activités ou productions**
- ▶ **Conforter les organisations collectives de producteurs**

En Languedoc Roussillon les signes de qualités sont nombreux, la vente directe et les circuits courts bien engagés. Cependant de nombreuses pistes de valorisation sont encore à explorer et développer. Dans cette voie, l'adaptation aux attentes sociétales et environnementales, la connaissance des marchés, l'implication dans les démarches territoriales, l'anticipation et la réflexion stratégique sont indispensables. Elles doivent être complétées par une gestion précise de l'ensemble des étapes de la production, la transformation et la mise en vente, par une organisation efficiente seul ou en collectif et bien sûr par la maîtrise des techniques de commercialisation.

### Appel d'offres Spécifiques

Responsabilité Sociétale des Entreprises

## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, LE CLIMAT ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



- ▶ **Adapter son système de production aux transitions agroécologiques, climatiques, énergétiques et sociétales**
- ▶ **Adapter l'entreprise au changement climatique**
- ▶ **Mettre en œuvre de nouveaux itinéraires techniques pour optimiser, réduire les intrants et produits phytosanitaires et contribuer à diminuer l'empreinte carbone**
- ▶ **Renforcer les pratiques favorisant le bien-être animal**

Des enjeux décisifs s'ouvrent aux exploitations agricoles : intégration du changement climatique, réponses aux attentes sociétales et environnementales et défis économiques du maintien des activités agricoles. Le comité reconnaît l'importance des changements indispensables pour relever ces défis. Il insiste sur le rôle déterminant d'une réflexion globale et stratégique préalable à l'engagement de changements conséquents.

### Appel d'offres Spécifiques

Changement Climatique



DEVELOPPER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



- ▶ Favoriser la performance individuelle et collective ainsi que la qualité de vie au travail
- ▶ Développer et optimiser le management
- ▶ Gérer les collectifs de travail

Les défis de l'adaptation des exploitations agricoles avec la diversification des productions, l'augmentation de la technicité, le développement de la transformation et de la commercialisation directe... passe aussi par le recours à l'intégration ou le développement d'emplois salariés. Les agriculteurs et agricultrices doivent pouvoir acquérir les compétences utiles à la gestion des ressources humaines : droit du travail, santé sécurité, recrutement, organisation, transmission des valeurs de l'entreprise...

DÉPLOYER LES SOLUTIONS DIGITALES



- ▶ Analyser les opportunités et intégrer le numérique dans son entreprise
- Cet enjeu a fait l'objet d'une étude en 2020. Des expérimentations sont en cours.*

## Accès à la formation et évolution des dispositifs

FAVORISER L'ACCÈS AUX FORMATIONS « STRATÉGIQUES »	DÉVELOPPER L'ACCÈS A LA FORMATION
<p>Rendre plus attractives les formations de nature stratégique et montrer la valeur ajoutée concrète qu'elles peuvent apporter.</p>	<p>Favoriser l'accès à la formation sur l'ensemble du territoire et des filières. L'indicateur choisi est le taux de renouvellement* annuel des bénéficiaires de formation. Il est fixé à 40% pour toucher une diversité de chefs d'entreprise. En Languedoc Roussillon le taux de renouvellement est de 47%. Le comité suivra attentivement son évolution.</p>
FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DE MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PERSONNALISÉES	MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE
<p>Mieux répondre aux besoins de chaque bénéficiaire, Personnaliser et rendre plus innovantes les formations en favorisant les logiques de parcours.</p>	<p>Maintenir une offre de formation sur l'ensemble du territoire et favoriser les innovations. Le comité territorial Languedoc Roussillon insiste sur l'importance du développement d'une offre de Formation Mixte Digitales</p>

\*le taux de renouvellement correspond au pourcentage de bénéficiaires de formation en année N qui ne se sont pas formés les 2 années précédentes

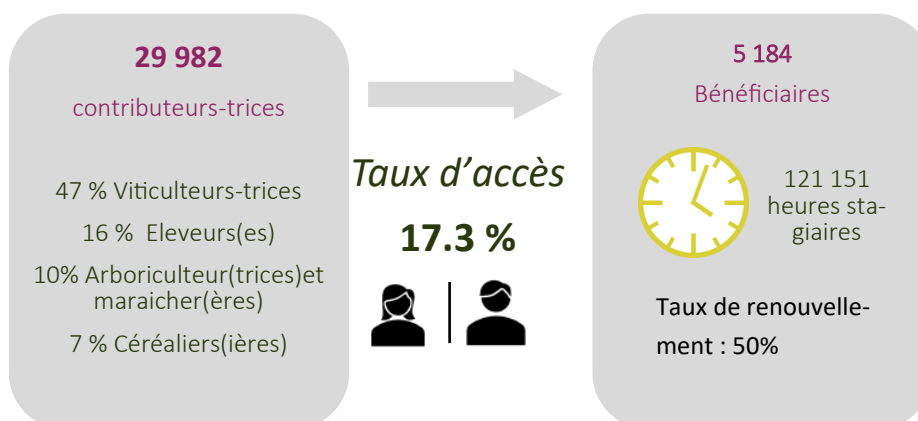
# L'agriculture du Languedoc Roussillon poursuit son évolution

Les agriculteurs entendent les attentes sociétales et structurent leurs réponses. Le verdissement des pratiques culturales s'intensifie. En 2019, 21% de la SAU est cultivée en bio <sup>(1)</sup> ; en viticulture, la HVE et Terravitis deviennent la norme, et 2580 stagiaires se sont formés sur ces thématiques en 2019 et 2020 . L'évidence des changements climatiques mobilise de la Recherche aux agriculteurs dans toutes les filières, viticulture, grandes cultures, élevages, arboriculture, maraichage... La pression sanitaire sur les exploitations impose une technicité sans faille, prévention des risques sanitaires et protocoles de biosécurité dans les élevages, jaunisse nanissante en grande culture, maladies du bois en viticulture... L'équilibre économique des exploitations est toujours tendu entre réduction des coûts de production et recherche de meilleures valorisations. La crise sanitaire COVID 19 de 2020 a accéléré le développement de la vente directe. Le recours au numérique dans la communication et la commercialisation a encore progressé. Avec 54% des contributeurs VIVEA de 50 ans et plus, la transmission des exploitations interpelle l'avenir de l'agriculture territoriale.

(1)- Source : [Interbio-occitanie.com](http://Interbio-occitanie.com)

SAU : surface agricole utile, HVE : haute valeur environnementale

## Chiffres repères de l'activité en 2019



## Priorités de travail pour le comité :

- ▶ Accompagner les changements de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux économiques des exploitations, aux changements climatiques et aux attentes sociétales et environnementales
- ▶ Emploi et Ressources humaines
- ▶ Nouvelles créations de valeurs et commercialisation
- ▶ Dialogue entre agriculteurs et société
- ▶ Accompagner les agriculteurs dans les évolutions de la nouvelle PAC
- ▶ Transmission des exploitations

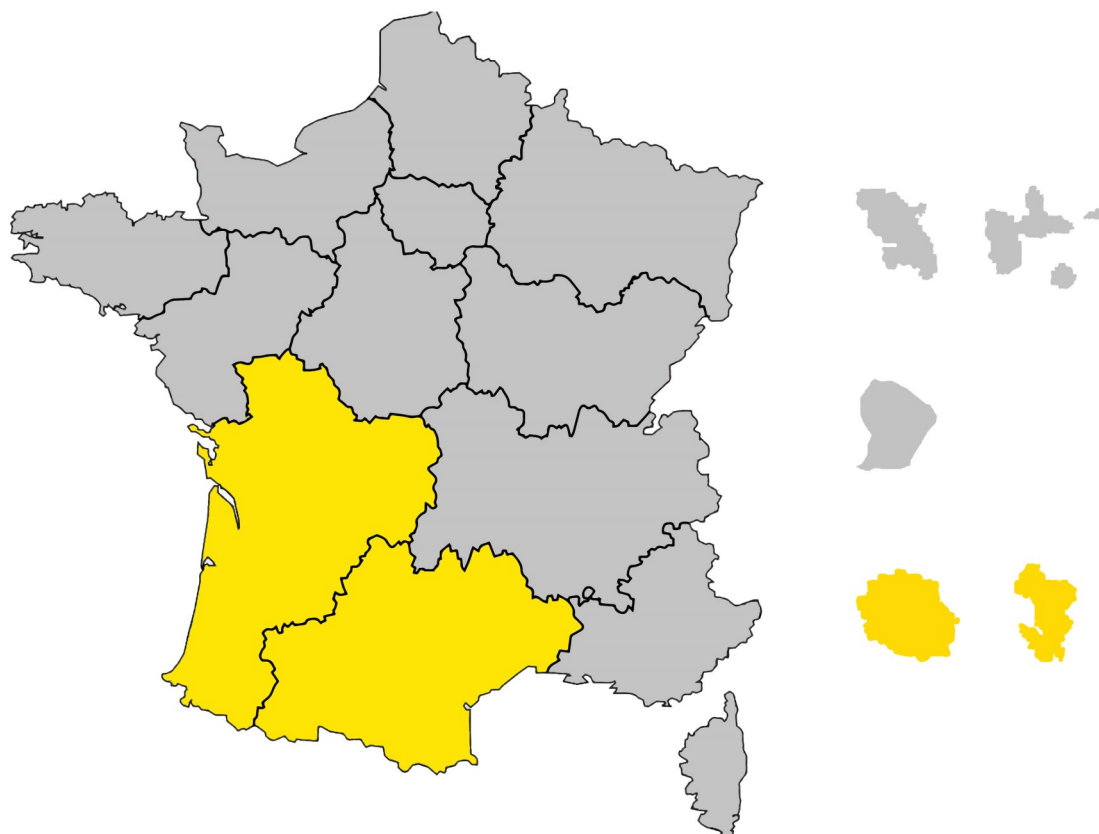
## Nos partenaires en région



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

vos contacts

vivea



### SUD, LA RÉUNION et MAYOTTE

Immeuble Innopolis Bât-B  
414 rue de la découverte  
31670 Labège  
05 61 00 31 90  
[contactsud@vivea.fr](mailto:contactsud@vivea.fr)

### SIÈGE

81 boulevard Berthier  
75017 Paris  
01 56 33 29 00  
[contactsiège@vivea.fr](mailto:contactsiège@vivea.fr)



[www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

